

Peut-on rendre l'islam tolérant ?

Réponse à un ami Musulman.

Par Benjamin LISAN, le 31/08/2019

1 L'islam et le Coran sont-ils réellement tolérants ?

Bien que des musulmans (dont l'imam d'Ivry, Mohamed Bajrafil ...) m'affirment que l'islam est une religion tolérante, des versets du Coran, comme ceux ci-dessous, contribuent pourtant à faire nous douter de cette affirmation :

« 7.72 [...] **Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges Nos enseignements et qui n'étaient pas croyants** ».

« 3.19. *Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science [la prophétie de Muḥammad et l'Islam]. Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte !* ».

« 3.85. **Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréée, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants** ».

« 8.39. **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent** ».

La prière, la Fatiha, incite aussi à l'intolérance, envers les juifs et les chrétiens, en les stigmatisant (les juifs : "ceux qui encourent la colère de Dieu" et les chrétiens "les égarés").

Examine bien ces verset coraniques et tu me diras sincèrement s'ils incitent à la tolérance religieuse ? :

2.73-85, 2.89-95, 2.106, 2.191-193, 2.216-217, 3.90, 3.122-127, 3.131, 4.74, 4.89-91, 4.95, 4.101-104, 4.137, 4.154-157, 5.5, 5.21, 5.33, 5.41, 5.51, 5.54, 6.93, 8.7, 8.12, 8.17, 8.38-40, 8.45-47, 8.60-62, 8.57, 8.60-63, 8.67, 9.5, 9.74, 9.28-31, 9.111, 16.106, 16.101-102, 29.64, 33.36, 47.4, 47.35, 60.4, 61.4, 62.6, 66.9, 74. 7-10 ...

Je connais beaucoup de musulmans tolérants, qui sont pour la coexistence pacifique entre toutes les religions, y compris avec les Athées (ce qui est déjà plus dur pour certains musulmans), mais j'affirme que l'islam, intrinsèquement, que Mahomet (dans le Coran, les hadiths) n'étaient pas tolérants.

J'irais plus loin en disant que plus de la moitié des versets du Coran sont d'une nature intolérante (d'une nature à imposer l'esprit de l'intolérance).

Pour ceux qui n'ont pas le temps de lire le Coran en entier, je leur conseille alors de lire déjà intégralement les sourates 8 et 9.

Je suis prêt à te prêter les 4 volumes des hadiths de Boukhari, si tu le désires, pour que tu vérifies si Mahomet a eu un comportement majoritairement tolérant ou non envers les non-musulmans.

Je fais aussi une nette distinction entre Musulmans et Islam (pour moi être « musulman » ne résumait pas à Islam _ car beaucoup de Musulmans ont une pratique de l'islam (tolérante ...) qu'ils ont reçu, eux-mêmes, de leur famille ... mais qui ne connaissent pas en profondeur l'islam et le Coran _ et qu'ils n'ont jamais lu en entier_ [ils ont souvent une pratique traditionnelle, domestique de la religion ...] _ et Arabes ne veulent pas dire systématiquement Musulmans, non plus.

Je sais que si je fais la traversée de l'Himalaya en trek avec toi, il n'y a pas de problème.

Et d'ailleurs, je te trouve plus tolérant qu'un ami, de culture musulman e que tu connais, qui se dit laïque (mais qui, par exemple, un jour, m'a accusé d'islamophobie et d'être proche de "riposte laïque", juste parce que je critique l'islam, en tant que religion intolérante. Pour moi, il n'est pas le parangon de la tolérance qu'il prône).

Petite précision : concernant un trek ensemble, je ne l'effectuerais pas dans certaines religions du Pakistan et en Afghanistan.

Certains athées et apostats ne peuvent retourner dans leurs pays. Certains ex-musulmans, qui professent publiquement leur apostasie et leur athéisme, sont constamment sous protection policière, comme Zineb El Rhazoui, Hamed Abdel-Samad, Mohamed Sifaoui ... car menacés ou harcelés sans cesse sur les réseaux sociaux.

Si tu as lu les 34 pages de mon document :

"*Tentative d'explication du retard scientifique actuel du monde musulman par rapport à l'Occident*", <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/indexIslam.html>

(Pour sa version pdf, tu remplaces « .html » par « .pdf », dans ce lien).

=> Tu verras que tout ma réflexion tourne profondément autour de la tolérance (religieuse, philosophique, politique y compris scientifique (!) ...) en islam (ou en « terre d'islam »).

Et j'y montre aussi qu'il y a, depuis des années, un mouvement de fond, en « terre d'islam », qui envoie des signaux négatifs (qui contribuent à la montée de l'intolérance).

J'ai vécu en Algérie (très intolérante, très antisémite) et au Maroc (qui semble plus tolérant, mais qui recèle une intolérance religieuse plus sournoise ou dissimulée _ un Marocain qui se convertit à d'autres religions (surtout le christianisme) que l'islam subit alors toutes sortes de brimades [certains Marocains me disent que c'est pour lutter contre les Evangélistes qui sont sectaires ... Soit !].

Au Maroc, l'incitation à la tolérance vient du haut vers le bas, de Mohamed VI, mais il y a des résistances et je ne sais pas [je ne suis pas sûr] que cette incitation se diffuse largement à la base au Maroc.

Même en Tunisie, le candidat à la présidence doit être musulman¹. J'espère bien sûr que les choses évolueront encore en Tunisie, même si le processus est fragile).

J'ai lu "*Finalelement, il y a quoi dans le Coran ?*" de Rachid Benzine et Ismaël Saidi (Editeur La boîte à pandore, 2017), qui contextualise les versets du Coran (9.5 ...), pour donner une lecture plus tolérante du Coran. Mais je n'ai pas été convaincu par sa thèse. Car peut-on vraiment contextualiser : 3.85, 7.72, 3.9 ?

Par quel tours de passe-passe, de prestidigitacion sémantique, de subtile casuistique, peut-on arriver à les contextualiser, comme le fait Mohamed Bajrafil² ?

Je crois que si cela était possible, cela aurait été fait et que l'amorçage d'une évolution vers la tolérance religieuse de l'islam aurait été fait depuis longtemps. Et il y aurait depuis longtemps des Gompas, des monastères bouddhistes, en terre d'islam.

Je soutiens moralement et intellectuellement tous les imams tolérants, qui me semblent de bonne foi, comme l'imam de Vienne, Adnan Ibrahim, un homme d'une immense culture, Ghaleb Bencheikh, un homme cultivé (comme tous les membres de sa famille, dont son frère Soyeb, imam à Marseille, coauteur du livre "Les versets douloureux", un livre passionnant à lire), l'imam chiite australien, Mohammad Tawihidi, l'imam de Nîmes, Hocine Drouiche ... dans leur désir de rendre l'islam plus tolérant, compatibles avec les droits de l'homme et les avancées sociales occidentales (y compris sur le statut de la femme).

¹ Loi sur l'organisation provisoire des pouvoirs publics le 10 décembre 2011 : le nouveau texte indique dans son article 9 que le candidat à la présidence doit être musulman, de nationalité tunisienne uniquement, issu de parents tunisiens et âgé d'au moins 35 ans ; il doit démissionner, une fois élu, de toute responsabilité à l'Assemblée constituante et au sein de son parti.

² Cf. *Mohamed Bajrafil : très modérément « moderniste »*, Mireille Vallette, 30/08/2019, <https://lesobservateurs.ch/2019/08/31/mohamed-bajrafil-tres-moderement-moderniste/>

Mais ces imams tolérants, libéraux sont extrêmement minoritaires dans le monde et même en France.

Or, a contrario, des imams connus médiatiques, tels Dalil Boubakeur, Tareq Oubrou³ ... n'ont jamais voulu abandonner la condamnation de l'apostasie, par l'islam, en France, terre laïque et des droits de l'homme (idem pour « les musulmans de France », l'instance représentative la plus importante en France).

Et je ne vois pas, avec quels leviers théologiques, les prêches de ces imams sincèrement tolérants gagneront et auront des chances d'être entendu par toute la oumma mondiale.

Ce sont les raisons pour lesquelles je suis partisan de ces mesures provisoires, à défaut de meilleures solutions :

- a) Contrôler (grâce à des enregistrements vidéo) le contenu des prêches qui sont données dans les mosquées (en France ...),
- b) Limiter le flux de l'immigration incontrôlée, en provenance des pays musulmans _ car dans le lot, il y a des croyants très intolérants, biberonnés aux prêches ou livres d'Ahmed Deedat, Youssef al-Qaradâwî, de Zakir Naik, Rachid Eljay (l'imam de Brest) etc. _
- c) Enseigner le fait religieux (voire la philosophie), dès l'âge de 5 ans, pour apprendre aux enfants à distinguer entre fait scientifique (un cataclysme volcanique, un raz de marée, par exemple), et un mythe religieux (le bâton de Moïse ...).

4) Eventuellement, si ce problème d'intolérance se diffuse trop en France et devient très grave, je pense qu'il faudra imposer et faire signer une charte républicaine de la laïcité _ contenant une obligation du respect de la liberté de conscience et de l'apostasie par eux _ à tous les imams de France et à tous les religieux de toutes les religions, afin qu'ils soient autorisés exercer et continuer leur ministère.

Il faut lutter plus fortement contre les imams intolérants (type Rachid Eljay ...), que l'on le fait actuellement.

Mais je sais aussi que pour ce dernier point (4), très sensible, le combat sera très long. Car nous avons vu l'exemple et précédent du long combat, souvent âpre, qui a conduit à la loi de la laïcité et de la séparation de l'église et de l'état, en 1905, en France.

Je serais aussi partisan de lancer un grand débat public (ou table ronde) sur « La tolérance de l'islam », « L'islam est-elle une religion tolérante ? » ou « L'islam et droits humains sont-ils compatibles ? », où tous les penseurs et personnalités musulmanes connues, qui serait diffusé en direct ou différé sur la chaîne de télévision LCP (public sénat)⁴.

2 Le problème du déni et de la psychorigidité de certains musulmans et de la gauche

Beaucoup de musulmans « naïfs » (« modérés », tolérants ...) ou, au contraire, les islamistes (et prosélytes et « chiens de garde » de l'islam) sont dans le déni sur un grand nombre de questions qui touche l'islam, comme :

- 1) L'antisémitisme intrinsèque du Coran duquel découle l'antisémitisme musulmans (que beaucoup nient ou cachent).
- 2) La violence et le caractère ravageur du djihad historique (pourtant démontré par Ibn Khaldoun).
- 3) Le statut des femmes.
- 4) Etc.

³ Tariq Ramadan, Dalil Boubakeur, Tareq Oubrou. *Ce qu'ils cachent*. Lina Murr Nehmé, Salvador, 2017.

⁴ Il y a toutes les chances que certains imams se désistent.

Depuis très longtemps, les ex-musulmans _ tels Zineb El Rhazoui⁵, Hamed Abdel-Samad⁶, Mohamed Sifaoui, Wafa Sultan⁷, Ibn Warraq⁸, Waleed Al-Husseini etc. _ et d'autres intellectuels _ Kamel Daoud, Boualem Sansal ... _ dénoncent ces points, ci-avant, mais, souvent, nos intellectuels de gauches préfèrent « pudiquement » détourner le regard, persuadés que les musulmans sont victimes de lynchage, de discrimination, de racisme (y compris d'un racisme d'état), de la colonisation, qu'ils sont les « damnés de la terre ». Ces intellectuels préfèrent ne rien voir et conforter les musulmans dans leurs discours et convictions victimaire, plutôt que les pousser à l'honnêteté intellectuelle, à l'introspection, à l'analyse critique de l'islam. Ils font plus de mal que de bien.

Voici un texte, qui a plusieurs années, qui décrit bien l'islamisation de la société algérienne et le caractère étouffant de cette chape de plomb : « *Tu vas chez le médecin, tu entends du coran. Tu rentres dans un commerce, tu entends du coran. Tu montes dans un bus, tu entends du coran. Dans les cafés, tu entends du coran. Sur toutes les sonneries de portables, aussi. Le vendredi, ils sont tous à la mosquée. Sur les pare-brises arrière, de leurs voitures, est écrit : "n'oublie pas de citer Allah". Tu ne peux parler à personne, sans qu'il ne te gave avec des hadiths et des versets. Les écoles font des concours de récitations du coran, au lieu de mettre en avant l'art et la culture. Malgré toute cette religiosité, d'où nous vient cette corruption, ce retard, cette fainéantise, cette saleté, cette dégradation des valeurs, cet extrémisme, cette ignorance ? Nous sommes à la queue des derniers de la planète ? D'où vient le bug ?* »⁹.

« *Les Algériens ont trouvé asile dans l'Islam, et beaucoup attendent de mourir pour vivre mieux au paradis. Ce qui nous donne à l'arrivée un peuple d'imams et de muftis, bâton en main et sifflet à la bouche, veillant à ce que chaque geste, chaque parole, accompli ou prononcée sous le ciel d'Algérie soit conforme aux prescriptions d'Abu Hureïra* », Mohamed Kacimi, écrivain et dramaturge algérien, IFLIS.

Les islamistes disposent aussi, le plus souvent, d'une boîte à outil idéologico-religieuses, très bien fournie, pour avoir, sans cesse, réponse à tout, et pour pouvoir imposer ce déni _ militant, que certains assimilent à de la « taqiya », c'est à dire à une stratégie mensongère consciente envers les non-musulmans¹⁰ _ et pour tromper « l'ennemi ».

Pour avoir discuté pendant plus de deux ans avec des islamistes, sur Facebook, j'ai constaté que beaucoup sont dans le discours victimaire (contre l'occident, contre Israël) _ un discours séduisant, très convaincant, qui marche très bien, mobilisateur (pour le djihad ...) _, plutôt que de faire l'effort de se remettre en cause et de faire preuve d'honnêteté. Ils nient être antisémites, se disent antisionistes, mais au « détour » de leur discours, nous y retrouvons malheureusement tous les poncifs de l'antisémitisme (i.e. le complot juifs, les juifs tirent les ficelles, ils sont riches ...).

Ces islamistes, très présents et prosélytes sur la toile, refuseront, profondément de bouger leur position d'un iota, pour la faire évoluer vers une interprétation plus tolérante et humaniste des versets du Coran (même si, par moment, par tactique, ils peuvent sembler être d'accord avec vous). Tous sont pour la peine de mort (même s'ils le cachent).

⁵ *Détruire le fascisme islamique*, Zineb El rhazoui, Ed. Ring, 2016.

⁶ *Le fascisme islamique: Une analyse*, Hamed Abdel-Samad, Grasset, 2017.

⁷ *L'Islam : Fabrique de déséquilibrés ?* Wafa Sultan, Riposte Laïque, 2016.

⁸ *Pourquoi Je ne Suis Pas Musulman*, Ibn Warraq, Taslima Nasrin (Préface), L'Age d'Homme, 1999.

⁹ Faits que dénonce Merzak Allouache, scénariste et réalisateur de films algérien :

a) Merzak Allouache : "L'état algérien ne fait pas grand-chose pour contrer le wahhabisme [dont l'influence est renforcée par le marasme économique, la corruption, l'absence de perspective]". Source : "Enquête au paradis", autopsie d'une Algérie bigote, Propos recueillis par Marie Cailletet, 17/01/2018, <http://www.telerama.fr/television/fipa-2017-le-documentaire-algerien-enquete-au-paradis-remporte-le-prix-telerama,153086.php>

b) Interview de l'écrivaine algérienne Sarah Haïdar [dans le film "Une enquête au Paradis" de Merzak Allouache, 2017] : "Les jeunes sont oisifs, frustrés culturellement, sexuellement".

c) Interview du psychiatre algérien Mahmoud Boudarène (et ancien député) [dans le film "Une enquête au Paradis" de Merzak Allouache, 2017] : "Ici en Algérie, on s'attache à la lettre et non à l'esprit. Ce qui conduit à une culture de l'intolérance. On ne sait plus ce que c'est que la nuance. La personne s'énerve tout de suite, dès qu'on discute avec elle. Je suis issu de l'école de la république, qui apprend la tolérance, l'échange qui restait encore après l'indépendance. Puis l'on n'est passé à l'école fondamentaliste, à l'idéologie, au dogmatisme".

d) Source : https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2020711154625366&id=206617902701376

¹⁰ a) *Taqiyya ! Comment les frères musulmans infiltrèrent la France* (Essai), Mohamed Sifaoui, L'Observatoire, 25 septembre 2019.

b) *Taqiyya : Un concept religieux de la dissimulation*, Benjamin LISAN (essai), 206 pages, <https://www.amazon.fr/dp/1987667263>

c) Version V3 de cet ouvrage (277 pages), disponible gratuitement à cette adresse URL :

http://www.doc-developpement-durable.org/livres/Taqiyya_dissimulatiCSP_Size_Fix040818_ter.pdf

Certains voient le djihad guerrier et/ou historique comme toujours justifié : a) parce que toujours accompli en « état de légitime défense »¹¹, 2) pour pouvoir éradiquer la mécréance sur terre et ramener tous les être humains dans la « vraie foi », 3) parce que ce combat guerrier est salutaire pour sa propre foi et qu'elle a des vertus spirituelle permettant au combattant musulman de gagner sa place (son ticket) au paradis.

J'analyse cette psychorigidité de la façon suivante, en particulier par la puissance du conditionnement :

Moi-même, par mon éducation religieuse chrétienne forte, je vivais dans le respect de tous élément du dogme _ Jésus a marché sur les eaux etc. _ et j'avais peur du délit de blasphème (difficile de critiquer ce que l'on aime. L'amour pour quelque chose crée une sorte de tache aveugle intellectuelle pour la chose aimée, adulée).

Ces islamistes vivent dans l'adoration de l'islam, du Coran et de Mahomet (ce dernier étant vu comme le beau modèle, l'exemple à suivre). Mais ils vivent aussi dans la terreur du délit de blasphème, associée à la terreur immense de l'enfer, qui aura de réalité, pour eux, que la présence du ciel avec des nuages devant vous (et pour vous).

Il m'a fallu au moins 10 ans (entre 78 et 88) pour comprendre que cette peur du délit de blasphème était liée à un fort conditionnement religieux en moi¹².

Que la peur du délit de blasphème est incompatible avec la démarche scientifique.

Que cette démarche pousse à remettre en cause toutes ses idées reçues, croyances ..., y compris soi-même, dans le sens du « *connais-toi, toi-même* », de Socrate.

Mais ce mûrissement et ce long cheminement intellectuels n'ont pu avoir lieu, que parce que j'ai fait huit années d'études scientifiques, après le baccalauréat, que j'ai appris la méthode scientifique au CNRS, et parce qu'un ami, Michel, m'a abonné, vers 1980, à la revue scientifique et sceptique « Science & pseudosciences », à laquelle je suis toujours abonnées.

J'ai pu me débarrasser de tous mes préjugés, hantises, conditionnement, ou blocages intellectuels et aborder sereinement des questions aussi sensibles que : a) Jésus a-t-il marché sur les eaux ? Les miracles religieux, avec suspension momentanée des lois physiques connus, existent-ils ? La conscience peut-elle survivre après la mort et la destruction physique du corps ?

J'ai compris que « *la démarche scientifique est "par essence," matérialiste* », qu'elle n'a pas besoin de dieu ou du diable, dans ses équations, comme l'affirmait comme l'affirmait déjà l'astronome et mathématicien, Pierre-Simon de Laplace, à Napoléon¹³.

Il est certain que cette démarche critique et sceptique, propre à la démarche ou méthode scientifiques, est détestable pour certains croyants, parce qu'elle semble tuer tout le merveilleux propres aux religions et parce qu'il supprime toute référence en Dieu, dans le Diable, les djinns, dans les lois scientifiques, « suprême blasphème ».

Pour eux, la science issue des hommes peut se tromper et elle se trompe, elle est imparfaite. Seul Dieu ne trompe jamais, « Dieu aura toujours raison contre la science », dont le Coran est parfait et il a raison contre la science.

¹¹ Croient-ils eux-mêmes dans ce mensonge, alors que cette guerre perpétuelle, accomplie « toujours en état de légitime défense » leur a permis de conquérir ¼ de terres émergées du globe, en 150 ans ?

¹² Je décris ce long processus de murissement intellectuel, dans deux textes :

a) *Souvenirs sur le fanatisme*, 77 pages, 8/4/20018,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurlIslam/mes_souvenirs_sur_le_fanatisme.htm

b) *Comment je suis passé de la croyance religieuse au scepticisme scientifique ?* 13 pages, 26/05/2018,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurlIslam/comment_je_suis_passe_de_la_croyance_religieuse_au_scepticisme_scientifique.htm

¹³ a) En 1847, Victor Hugo nous rapporte que le savant François [Arago](#) aimait à raconter l'anecdote suivante : lorsque Laplace publia les derniers tomes de son *Traité de Mécanique céleste*, l'empereur Napoléon le convoqua et l'apostropha, furieux : « **Comment, vous donnez les lois de toute la création et, dans tout votre livre, vous ne parlez pas une seule fois de l'existence de Dieu !** – Sire, répondit Laplace, **je n'avais pas besoin de cette hypothèse.** ».

b) Pour paraphraser Corinne Fortin, je dirais que « *la connaissance scientifique apporte une explication matérialiste aux lois et à l'histoire de la nature* ». Cf. *L'évolution à l'école. Créationnisme contre Darwinisme ?* Corinne Fortin, Armand Colin, 2009.

Je leur répondrais par cette citation de l'astrophysicien, Alain Riazuelo : « *c'est là le lot de la science, qui nous révèle que le monde s'avère toujours bien plus complexe que l'image naïve que l'on en a au départ. En invalidant les mythes et légendes de toutes les cultures, la science contribue dans un premier temps à désenchanter le monde. Mais ensuite, l'effet inverse se produit: en apportant ce degré de détails extrême, elle réenchante le monde parce qu'elle nous le révèle encore plus complexe et subtil que nous avions pu l'imaginer* »¹⁴.

Ces croyants refusent, même durant un seul instant, de se remettre en cause. Par un aveuglement funeste, ils sont tous persuadés de « faire le bien ». **Or l'on ne pourra changer quelqu'un qui ne voit pas le mal dans ses actions.**

Ils sont pénibles et « casse-couille », dans leur désir de te convertir, dans leur esprit, « c'est pour ton bien ».

Si lors du djihad, on tue des mécréants, c'est pour le bien des musulmans (par miséricorde pour ces derniers, afin qu'ils ne soient pas contaminés par les idées mécréantes ...) ou pour accomplir le dessein de Dieu (parce que Dieu l'a voulu ainsi _ Mektoub _ même si des combattant musulmans ont été tués, au cours de ce djihad).

Le djihad guerrier est vu comme un effort spirituel (une façon de gagner le/son paradis ...).

Que les guerres provoquent souffrances morales et physiques, des morts, des pleurs, des ravages, des destructions, des désirs de vengeance et de rétorsion, dans un cercle vicieux et une escalade, sans fin, cet aspect-là des choses, ils ne voient pas.

Idem pour la peine de mort, avec la souffrance que cela peut provoquer pour la famille ou la mère, le père, du condamné, le risque d'erreur judiciaire, dans le cas où une personne a été condamnée et exécutée, à tort. Ils excluent aussi toute possibilité de rachat et de rédemption, pour les condamnés, même si ces rédemptions sont rares (ils ne voient que l'aspect punition et exercice de la vengeance sociale).

Il ne perçoivent pas que la mutilation de la main du voleur transforme **ce dernier en handicapé, en assisté, voire en « parasite » improductif, à vie.**

Ils ne voient qu'un aspect des choses, ils sont incapables d'appréhender un problème, dans sa complexité, sous toutes ses facettes, dans la nuance. Ou de comprendre l'extrême complexité du monde. Leur vision du monde est très binaire et manichéenne (entre les bons, eux, et les mauvais, les mécréants).

Ils sont souvent dans le degré zéro de la réflexion intellectuelle ou du sens des nuances (tels des perroquets qui récitent par cœur leur verset, en tout cas, celui qui leur semble opportun à un moment donné, tels des robots intellectuel, disposant de peu de degrés de libertés intellectuelles, coincés, dans leur tête, entre des milliers d'interdits, de fatwas, entre le marteau du halal et l'enclume du haram)¹⁵.

Et de plus, un certains nombres de versets n'incitent pas, aussi, les musulmans, à la réflexion, à se poser de questions, et à poser de question sur l'islam, Mahomet, le Coran etc. : 2.2, 3.2, 3.5, 3.7, 4.56, 4.82, 5.101-102, 6.28, **6.38**¹⁶, 6.59, 6.115, **7.72**, 9.51, 10.38, 11.6, 22.54, 28.68, 35.28, 40.70-72, 42.7, 57.22, 58.11, 2.32.

Mais il est vrai aussi que la plupart des religions n'incitent pas ses croyants à se poser des questions sur les fondements de leur propre religions (on doit croire, avoir la foi).

3 Le chemin vers la tolérance de l'islam peut-il s'inspirer du chemin vers la tolérance du christianisme et du judaïsme ?

¹⁴ *Pourquoi la terre est ronde ?* Alain Riazuelo, Editions HumenSciences, 2019, pages 162 et 163.

¹⁵ Ils reproduiront, perpétuellement, les mêmes comportements, décisions absurdes et s'acharneront / s'enliseront, sans fin, dans l'erreur, persuadés qu'ils ont raison, et qu'ils gagneront à terme, tels cet alchimiste, qui reproduit, sans fin, la même expérience, persuadé qu'il changera le plomb en or. Ils pensent qu'ils retrouveront le « temps béni des salafs », du califat, des début de l'islam, un âge d'or mythique, qui n'a jamais existé et qui a été, au contraire, très violent, dès le départ. Voir les livres de Hela Ouadi : 1) *Les derniers jours de Muhammad* (Albin Michel, 2016), 2) *Les Califes maudits, la déchirure* (Albin Michel, 2018).

2) Et les livres : *Les Décisions absurdes : Sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Christian Morell, b) *Les décisions absurdes II: Comment les éviter*, c) *Les décisions absurdes III: L'enfer des règles - Les pièges relationnels* (PUF puis Gallimard, 2002)).

¹⁶ 6.38. [...] *Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre* [...].

La tolérance entre les catholiques et les protestants, en Europe, ne s'est imposé qu'après la coûteuse et ravageuse guerre de 30 ans. Mais la vraie tolérance entre chrétiens ne s'est imposée qu'au 19^e siècle¹⁷.

En Europe, la tolérance envers les athées a été difficile à obtenir (entre la révolution française, les acquis de la science). Le dialogue interreligieux entre chrétiens et juifs ne s'est instauré qu'après 1945 (ce qui n'empêche pas la persistance de l'antisémitisme en Europe). Le vieil antisémitisme chrétien (celui de Charles Maurras ...) a été combattu par le concile de Vatican II, en 1962.

Cela fait 14 siècle que chiites et sunnites se sont la guerre, malgré les aspects destructeurs des guerres, et cela n'est toujours pas prêt de s'arrêter.

Et il a encore de musulmans qui pense qu'il est bon, moral, « saint », de lancer perpétuellement le djihad contre les mécréants (occidentaux, Indiens, bouddhistes ...), jusqu'à ce que le monde entier soit à Allah (8.39).

Et ils sont persuadés qu'ils gagneront cette guerre de « civilisation » (et guerre apocalyptique), parce qu'ils ont été choisis par Dieu et qu'ils sont la « *meilleure communauté au monde* » (3.110).

Jésus est ambiguë car même s'il a déclaré que « *je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir [la Loi de Moïse]* »¹⁸, mais même sans l'aide de Paul (Saül) de Tarse, il a bien créé une nouvelle religion, différente du judaïsme.

Jésus n'a jamais appelé à tuer ou à employer la violence¹⁹. C'est cette ambiguïté qui a fait que le christianisme a été tantôt tolérante ou intolérante, que les chrétiens fassent ou non référence à l'ancien testament (la Torah).

Les lois mosaïques (la loi de Moïse, dans Nombres et Deutéronomes) sont particulières dures voire cruelles. Or ni Israël, ni aucun état chrétien n'auraient voulu les appliquer actuellement.

Donc pourquoi cette évolution ne peut-elle pas se reproduire aussi dans les pays musulmans ?

4 Quelles perspectives d'avenir ?

J'ai l'impression que sur la question de *rendre l'islam tolérant et/ou d'avoir une lecture tolérante du Coran* (qui n'est pas tolérant), l'on tourne en rond, dans le monde.

Je ne connais pas les statistiques du nombre de musulmans (ou même de détenus en prison) qui ont une lecture radicale, intégriste (salafiste ...) du Coran [c'est-à-dire haineuses envers les non-musulmans], mais je sais qu'ils sont nombreux en France. Et je ne sais si l'on arrivera à en réduire le nombre (ou si au contraire, ce mal se propagera).

Et pour l'instant, je ne vois pas la solution à tous ces problèmes, surtout au seins des différents courants de l'islam (sunnites, chiites ...).

Tout mon combat est pour que la tolérance _ religieuse, politique, ... y compris scientifique, à condition que ces mouvements religieux, politiques soient eux-mêmes tolérants _ se répande dans les pays musulmans.

Si l'islam devient, enfin, au niveau mondial, une religion tolérante _ qui permet la coexistence de tous les cultes et confession (tolérants), et de toutes les opinions et sensibilités (tolérants) _ je serais l'homme le plus heureux du monde (crois-moi).

¹⁷ *L'éveil de la tolérance*, Henry Kamen, Coll. « L'Univers des Connaissances », Hachette, 1967.

¹⁸ Matthieu 5.17. Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.

¹⁹ Même s'il a renversé les tables des marchands du temple, et s'il a dit que'en Luc 12.49 *Je suis venu jeter un feu sur la terre* [...] et en Luc 12.51. *Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ? Non, vous dis-je, mais la division.*

5 Annexe : La condamnation de l'apostasie dans les pays musulmans

5.1 Condamnation de l'apostasie par pays musulmans

Il y a encore beaucoup de travail, au regard de ce tableau, ci-après, des condamnations, pour apostasie, par pays :

Pays	Types de condamnation	Articles de loi
Afghanistan	Peine de mort	Code pénal de l'Afghanistan, art. 1, n ° 13, série n ° 347 (7 octobre 1976). Constitution de l'Afghanistan, art. 130, Journal officiel n ° 818 (28 janvier 2004). Jurisprudence Hanafi.
Algérie	Amendes et prison	Article 144 bis (2) du Code pénal. Loi 15-66 de 1966 du 8 juin 1966.
Arabie saoudite	Peine de mort et châtiments corporels.	Application de la charia
Bahreïn	Amendes et prison	Article 309 du Code pénal de Bahreïn de 1976
Brunei	Peine de mort	Peine de mort ou 30 ans d'emprisonnement et châtiment corporel, depuis le 22 octobre 2013.
Egypte	Amendes et prison	Article 98 (f) du Code pénal égyptien, tel que modifié par la loi n ° 147/2006.
Indonésie	Prison	Article 156 a) du Code pénal, confirmé par la Cour constitutionnelle du pays en 2010.
Iran	Prison (Peine de mort, potentiellement applicable, non appliquée)	Interprétation de la loi de la charia et des fatwas (avis juridiques ou décrets rendus par Chefs religieux islamiques).
Irak	Amendes et prison	Article 372 du Code pénal iraquien de 1969.
Jordanie	Prison. Annulation du mariage de cet apostat et interdiction pour lui du droit d'hériter d'un conjoint et de parents musulmans	Article 273 du Code pénal jordanien de 1960.
Koweït	Amendes et prison. Le mariage d'un homme non musulman avec une femme musulmane est annulé.	Article 18 de la loi n ° 51 de 1984. Article 145 de la loi (sur le mariage). Peines lourdes.
Liban	Amendes et prison	Le Code pénal libanais punit les individus qui commettent des actes considérés comme blasphématoires au nom de Dieu.
Lybie	Prison	Article 291 (Insulte de la religion d'État) du Code pénal libyen de 1953.
Mauritanie	Peine de mort et confiscation de tous ses bien par l'état.	Article 306 du code pénal mauritanien. La Cour suprême mauritanienne peut commuer sa peine de mort en une peine de prison et en amende.
Maldives	Peine de mort	Dès l'âge de 7 ans ²⁰ . Par contumace, perte de sa citoyenneté.
Maroc	Prison	En avril 2013, le Conseil suprême des érudits religieux a publié un décret religieux (fatwa) selon lequel les musulmans marocains qui quittent

²⁰ Les Maldives rétablissent la peine de mort pour les enfants de plus de 7 ans, 22/05/2014, <https://www.sudouest.fr/2014/05/22/les-maldives-retablissent-la-peine-de-mort-pour-les-enfants-de-plus-de-7-ans-1562961-4710.php>

	En 2017, dans un document intitulé Sabil al-Oulémas (La voie des savants), le Conseil supérieur des oulémas du Maroc, instance présidée par le roi et chargée d'émettre des fatwas (avis religieux) a redéfini « l'apostasie non pas comme une question religieuse, mais comme un sujet politique plus proche de la "haute trahison" ».	l'islam doivent être condamnés à mort. Les décrets religieux sont importants parce que l'islam est la religion officielle de l'État en vertu de l'article 3 de la Constitution marocaine de 2011. En outre, en vertu de l'article 41 de la Constitution, le Conseil suprême des érudits religieux « <i>est le seul habilité pour commenter [prononcer] les consultations religieuses (fatwas)</i> ». Un délit d'« ébranlement de la foi d'un musulman » concerne davantage les actions de prosélytisme susceptibles de provoquer des troubles dans l'espace public et a servi à condamner les évangélistes prosélytes.
Oman	Prison. Annulation du mariage de cet apostat et interdiction pour lui du droit d'hériter d'un conjoint et de parents musulmans	Article 209 du Code pénal omanais. Loi 32 de 1997 sur le statut personnel.
Pakistan	Peine de mort, potentiellement applicable ou sinon prison à vie.	Criminal Law (Amendment) Act, III of 1986 ²¹ .
Qatar	Prison pour blasphème (Peine de mort, potentiellement applicable, jamais appliquée). Prison pour prosélytisme.	Loi 11 du Qatar de 2004. Article 257 criminalisant le prosélytisme.
Soudan	Peine de mort et châtiments corporels.	Article 126 du Code pénal
Syrie	Prison	Article 462 du Code pénal syrien.
Tunisie	<i>Liberté de conscience</i>	Article 6 de la Constitution tunisienne de 2014
Emirats Arabes Unis	Prison pour blasphème (Peine de mort, potentiellement applicable, jamais appliquée).	Crime hudud relevant de la charia islamique : Article 1 du Code pénal Article 66
Yémen	Prison (Peine de mort, potentiellement applicable, non appliquée)	Article 12 du Code pénal yéménite de 1994, tel que modifié par la loi 24 de 2006. Article 259.

Sources : a) *Apostasie dans l'islam*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Apostasie_dans_l%27islam

b) *Lois criminalisant l'apostasie* (the law library of congress), <https://www.loc.gov/law/help/apostasy/index.php>

5.2 Fatwa récente (1 septembre 2019) au Qatar, sur l'apostasie

« La fatwa du 1er septembre 2019 du site **islamweb**, le site du ministère des Affaires islamiques du Qatar.

Fatwa No: 90584 Fatwa Date:1-9-2019

Le jugement relatif à l'apostasie

Bénédictio soient sur Son Prophète et Messenger, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons

*Quiconque apostasie après avoir embrassé l'islam doit se voir accordé un délai de trois jours pour se repentir. S'il se repent, qu'Allah soit loué, **sinon il doit être exécuté**. Telle est prescription de la Charia en vertu de la parole du Prophète () : Quiconque change de religion islamique contre une autre, tuez-le. » (Boukhari).*

Et en vertu de ce que rapporte Mâlik dans al-Muwatta : « 'Umar a dit à propos d'un apostat qui fut tué avant de s'être vu accorder un délai de trois jours pour se repentir : "Pourquoi ne l'avez-vous pas emprisonné trois jours pendant lesquels vous lui auriez donné à manger et demandé de se repentir dans l'espoir qu'il revienne vers Allah ?" »

²¹ Loi pakistanaise sur le blasphème, prévoyant l'emprisonnement à perpétuité pour profanation ou profanation du Coran et la peine de mort à quiconque pour avoir utilisé des propos désobligeants à l'égard du prophète Mohamed. Cf. *Loi interdisant le blasphème (Pakistan)*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_interdisant_le_blasph%C3%A8me_\(Pakistan\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_interdisant_le_blasph%C3%A8me_(Pakistan))

Cependant, il faut savoir que cette peine comme les autres peines corporelles ne doivent être exécutées que par le dirigeant, et il n'est pas permis à des individus de les exécuter sans la permission du dirigeant vu le désordre et le préjudice qui en résulteraient. Dans le cas où il n'y ait pas de dirigeant pour appliquer ces peines, les musulmans doivent, après s'être assurés que les conditions relatives au jugement d'apostasie soient réunies et qu'il n'y ait pas d'empêchement à celui-ci, traiter l'apostat de la même manière que le mécréant. Ils ne doivent pas le marier à une musulmane, hériter de lui ou vice versa, son épouse doit le quitter etc. Ils doivent aussi veiller à l'appeler à Allah, exalté soit-Il, dans l'espoir qu'il se repente et revienne à Lui.

Et Allah sait mieux. ».

Sources : a) <https://twitter.com/ibnyaziid/status/1168099076287729665/photo/2>

b) Cet article avait été publié à cette adresse URL et a depuis disparu :

<https://articles.islamweb.net/fr/fatwa/90584/Le-jugement-relatif-%C3%A0-l%E2%80%99apostasie>

<p>Réponse</p> <p>Louange à Allah et que la paix et la bénédiction soient sur Son Prophète et Messenger, Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons :</p> <p>Quiconque apostasie après avoir embrassé l'Islam doit se voir accordé un délai de trois jours pour se repentir. S'il se repent, qu'Allah soit loué sinon il doit être exécuté. Telle est la prescription de la Charia en vertu de la parole du Prophète (ﷺ) : « Quiconque change sa religion islamique contre une autre, tuez-le. » (Boukhari)</p> <p>Et en vertu de ce que rapporte Mâlik dans al-Muwatta : « 'Umar a dit à propos d'un apostat qui fut tué</p>	<p>🏠 Fatwa »</p> <p>Criminologie et système judiciaire islamique »</p> <p>Houdoud (Punitions corporelles) »</p> <hr/> <p>Le jugement relatif à l'apostasie</p> <p>Fatwa No: 90584</p> <p>Fatwa Date: 1-9-2019</p> <p>🖨️ Imprimer</p> <p>Bewertung: ★★★★★</p> <hr/> <p>Question</p> <p>J'aimerais connaître la position de l'Islam et des musulmans concernant ceux qui apostasient et embrassent ensuite la religion chrétienne. Dans le cas où ils</p>
--	---

Source : <https://twitter.com/ZinebElRhazoui/status/1168268063868903426>

Table des matières

1	L'islam et le Coran sont-ils réellement tolérants ?	1
2	Le problème du déni et de la psychorigidité de certains musulmans et de la gauche	3
3	Le chemin vers la tolérance de l'islam peut-il s'inspirer du chemin vers la tolérance du christianisme et du judaïsme ?	6

4	Quelles perspectives d'avenir ?	7
5	Annexe : La condamnation de l'apostasie dans les pays musulmans.....	8
5.1	Condamnation de l'apostasie par pays musulmans	8
5.2	Fatwa récente (1 septembre 2019) au Qatar, sur l'apostasie	9